

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

(104367)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0FFF Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : AMMOR Mohamed

Date de naissance : 30 NOVEMBRE 1946

Adresse : 23 Rue GOLFE DU BEN CHALE

Ain d'EAB - CASA

Tél. : 0661340276 Total des frais engagés 117,173,02 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/02/22

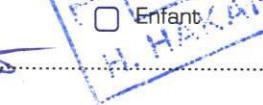
Nom et prénom du malade : AMMOR MOHAMED

Conjoint

Lui-même

Age:

Nature de la maladie : AFFECTION RISQUE CARDIAQUE



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 01/02/22

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.02.22	C2	3000 DT	DOCTEUR MOUNIA ALOU 110 Avenue Pasteur - Béjaia et Rue Abdelelah Ben Kaddour du Mandara - 0628 Tél : 022.36.39.60/022.86.84.88	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien Logo du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
الطبقة الأولى PHARMACIE DE CASABLANCA 160, Bd El Mahatta - Casablanca Tél. 05 22 80 09 25	01-02-2022	1175,60

ANALYS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan dentaire.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Docteur Mounia LAHLOU
Pneumo-phtisiologue Allergologue
Maladies Respiratoires et Allergiques
Asthme, Rhinite, Tuberculose
Ronflement et Apnées du Sommeil

Adultes et Enfants

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd
et Hôpital Moulay Youssef

Certificat Universitaire d'Allergologie
et d'Immunologie Clinique

الدكتورة مونية لحلو

اختصاصية

في أمراض الجهاز التنفسي والحساسية
الضيق، داء السل

كبار وأطفال

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد
ومستشفى مولاي يوسف

شهادة جامعية
في علم المناعة والحساسية

Casablanca, le : 01/02/2011

الدار البيضاء، في

M AMMOUN

~~Dr. M. Ammoun~~
مكتب الدار البيضاء
PHARMACIE DE CASABLANCA
160, Bd El Mahatta - Casablanca
Tél: 05 22 80 09 70

58,45

D) Effervescent
Lapz le mela 6
297,00 en mela lung

I) Symbicort 40
Lapz 16L abdaj
489,00 Lapz 16L abdaj
3) Seebry
igelut en mholot /

- 4) Kypho 600 
195,20 mg x 30 compr.
de Molé.
- 5) Drixoral 500 
Tbs 500 x 30 compr
- 57,00
6) Decayone 500 

صيدلية الباريبيضاء
PHARMACIE DE CASABLANCA
100 Bd El Moutatta - Casablanca
Tel 05 22 80 09 70

H. Buley dom 
Neph nistm & jau 

7) Pristane l'objector S/C 

1975,60

DOCTEUR MOUSTAFA LALLOU
14 L.L.S. Paris 10^e Allergologue
Kas Hicham, 100 Bd. Abdelloumen
Casablanca - Tel. 02 22 33 54 22
Signature: 